

Elections municipales 2026



Neuilly-en-Thelle, le 1^{er} janvier 2026

Conférence de presse – Lundi 5 janvier 2026

En ce début de nouvelle année 2026 et à l'approche des élections municipales au mois de mars, Denis JACOB, tête de liste *Neuilly autrement*, tiendra une conférence de presse le lundi 5 janvier 2026 à 11h30, 58 rue de Paris à Neuilly-en-Thelle.

A cette occasion, Denis JACOB présentera un projet municipal fondé sur une exigence simple : dire la vérité aux habitants et proposer un programme réalisable, financé et maîtrisé.

Son projet s'appuie sur une analyse approfondie du budget communal de ces dernières années et sur une volonté assumée de gestion responsable, loin des promesses irréalistes ou des effets d'annonce.

Un programme pragmatique et réaliste

Face aux préoccupations croissantes des habitants, la santé et la sécurité constituent l'axe central du projet autour duquel s'articule un ensemble de mesures sociales et d'amélioration du cadre de vie à Neuilly-en-Thelle.

La santé : L'accès aux soins est aujourd'hui une préoccupation majeure des habitants. La création d'un pôle de santé pluridisciplinaire sur la commune doit apporter une réponse concrète aux attentes de la population afin de renforcer l'offre médicale de proximité. Ce projet repose sur un montage financier équilibré afin de concrétiser un équipement structurant, conçu pour être durable et soutenable pour les finances communales.

La sécurité : La liste *Neuilly autrement* propose le renforcement de la police municipale, avec un effectif accru, une présence renforcée sur le terrain avec des missions adaptées à la réalité du terrain. Cette mesure sera entièrement autofinancée.

Une gestion rigoureuse et responsable

Le programme s'appuie sur une analyse précise du budget communal et sur un plan d'économies internes. Ces mesures devraient permettent de dégager plusieurs centaines de milliers d'euros par an, sans baisse de service public et sans augmentation de la fiscalité locale. Un audit financier et organisationnel sera lancé en début de mandat afin de sécuriser les équilibres budgétaires et d'optimiser l'action municipale.

Une méthode claire : responsabilité, transparence, efficacité

L'ambition portée par le programme est simple : agir pour les habitants sans mettre en danger les finances de la commune. Le choix d'une projection financière sans subvention extérieure à la commune est assumé afin de garantir une stabilité comptable tout en laissant une marge de manœuvre non négligeable pour obtenir l'ensemble des subventions possibles qui seront solliciter par ailleurs.

Le détail des mesures et des financements seront précisées lors de la conférence de presse et présentés à la population à l'occasion des réunions publiques des 29 janvier, 21 février et 6 mars 2026 qui se tiendront à la salle des fêtes de la mairie de Neuilly-en-Thelle, 3 avenue des 5 martyrs.